

**Décision n°2024-065  
relative aux tarifs locatifs de l'espace Mérieux et des  
autres salles**

**Le Président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

*Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'Ecole normale supérieure de Lyon - M. Emmanuel Trizac,*

*Vu la délégation de compétences du conseil d'administration au Président de l'ENS de Lyon approuvée par délibération en date du 21 mai 2024,*

*Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,*

**Décide**

**Article 1. Tarifs locatifs de l'espace Mérieux**

Les tarifs locatifs de l'espace Mérieux sont fixés comme suit :

		DETAIL DES PRESTATIONS	TARIFS HT
PLEIN TARIF	SEMAINE	Journée 8h00 - 18h00	5 500 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	4 400 €
		Soirée 18h00 - 8h00	5 500 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	880 €
		Installation (2h avant évènement)	1 100 €

**Modalités de recours contre la présente décision :** En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.

	WEEK-END & FÉRIES	Journée 8h00 - 18h00	6 600 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	5 500 €
		Soirée 18h00 - 8h00	6 600 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	1 100 €
		Installation (2h avant évènement)	1 320 €
TARIF PREFERENTIEL	SEMAINE	Journée 8h00 - 18h00	2 750 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	2 200 €
		Soirée 18h00 - 8h00	2 750 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	440 €
		Installation (2h avant évènement)	550 €
	WEEK-END & FÉRIES	Journée 8h00 - 18h00	3 300 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	2 750 €
		Soirée 18h00 - 8h00	3 300 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	550 €
		Installation (2h avant évènement)	660 €
Tarif préférentiel : Organisme public et partenaire de l'ENS			

## Article 2. Tarifs locatifs pour les autres salles

Les tarifs locatifs des salles mentionnées ci-dessous sont fixés comme suit :

SITE	SALLES	PLEIN TARIF HT	WEEK-END & FÉRIES	DEMI-JOURNEE	PREFERENTIEL HT	INSTALLATION (2h avant l'évènement)
Descartes	Amphithéâtre 187 places équipées	1 000,00 €	1 300,00 €	500,00 €	500,00 €	100,00 €
	Salles gradinées 60 places équipées	700,00 €	800,00 €	350,00 €	350,00 €	
	Salles de 40 à 50 places équipées	600,00 €	750,00 €	300,00 €	300,00 €	
	Salles de 30 à 32 places équipées	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
	Salles < à 20 places non équipées	200,00 €	250,00 €	100,00 €	100,00 €	
	Mezzanine 100 m2	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
	Forum 302 m2	600,00 €	750,00 €	300,00 €	300,00 €	
Buisson	Salles de réunion 120 places équipées	800,00 €	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €	100,00 €
	Salles de réunion 40 places équipées	500,00 €	650,00 €	250,00 €	250,00 €	
	Salles de réunion 20 et 30 places Salles de réunion (1er étage et 15 places équipées)	450,00 €	550,00 €	225,00 €	225,00 €	
	Salles de formation de 14 places + matériel informatique	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	

	Salon 60m2 (40 personnes assises)	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
Monod	Salle de réunion 70 places (1 place de l'école)	800,00 €	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €	100,00 €
	Salle des thèses 100 places Amphi d'enseignement 50 à 100 places	800,00 €	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €	
	Salle des Conseils 36 places équipées					
	Salle de réunion (115/116) 25 places non équipées	200,00 €	250,00 €	100,00 €	100,00 €	
	Salle de réunion (117) équipées - 25 places	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
	Salle des commissions équipée - 16 places	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	

### Article 3. Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juin 2024.

### Article 4. Exécution

Le Directeur général des services de l'École normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 6 juin 2024,

Le président de l'ENS de Lyon,

  
Emmanuel Trizac  
Emmanuel TRIZAC  
Président  
Ecole Normale Supérieure de Lyon

**Original :**

° Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

**Publication :**

Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président 2024 »